

***Invitation à l'assemblée générale extraordinaire de l'association fixée au :***

**Samedi 26 février à 14h30 dans les locaux de l'association.**

Ordre du Jour :

- Validation de la modification des statuts.
- Questions diverses

***Invitation à l'assemblée générale de l'association fixée au :***

**Samedi 26 février à 15h00 dans les locaux de l'association.**

Ordre du Jour :

1-Le conseil d'administration exposera la situation morale, d'activité et financière de l'année 2021 et le rapport d'orientation de l'année 2022. Pour avoir le droit de vote lors de l'assemblée générale il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation d'adhérent.

2- Élections des membres du conseil d'administration

A ce jour le conseil d'administration est composé de 11 membres. Vous pouvez candidater, si vous êtes adhérents et à jour de votre cotisation, merci de nous contacter par mail ([cafedesfees43@gmail.com](mailto:cafedesfees43@gmail.com))

3- Questions diverses



Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association il est important que vous soyez présents lors de cette assemblée générale. Vous prouvez ainsi votre soutien et l'utilité de l'association.

Si vous ne pouvez pas participer merci de nous renvoyer votre pouvoir (à demander au Café des Fées, il vous sera envoyé par mail ou courrier) ou de le transmettre à un autre adhérent qui sera présent à l'assemblée générale.

=====  
**Pouvoir à renvoyer au Café des Fées par courrier ou par mail.**

Je soussigné (nom, prénom) .....  
demeurant à ..... donne pouvoir à (nom prénom)  
..... afin de me représenter et prendre  
part aux votes en mon nom pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et ordinaire de  
l'association du 26 février 2022 qui se tiendra dans les locaux de l'association au 10  
place Jean Marie Brun, Le Bourg, 43160 Félines.

Date et signature

